

Objectif

Vous devez remplir le présent formulaire si votre situation a changé pour l'une des suivantes depuis le début de votre période d'études de 2015-2016 :

- **Parent seul soutien de famille** : Vous êtes maintenant célibataire, séparée ou séparé, divorcée ou divorcé ou veuve ou veuf et vous avez un ou plusieurs enfants à charge qui habitent avec vous.
- **Étudiante ou étudiant célibataire indépendant en raison d'un changement d'état matrimonial** : Vous êtes maintenant séparée ou séparé, divorcée ou divorcé ou veuve ou veuf et vous n'avez aucun enfant à charge qui habite avec vous.

Pour pouvoir remplir le présent formulaire, vous devez avoir déjà soumis un formulaire *Demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2015-2016*.

Documents requis

Vous devrez fournir la preuve de votre changement d'état matrimonial (voir la section B) ainsi que les documents concernant vos enfants à charge (le cas échéant, voir la section D).

Où envoyer le formulaire?

Si vous étudiez en Ontario :

Envoyez le formulaire dûment rempli et les documents requis (le cas échéant) au bureau d'aide financière de votre école.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :

Envoyez le formulaire dûment rempli et les documents requis (le cas échéant) à l'adresse suivante : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Date limite

Votre bureau d'aide financière ou le ministère doit recevoir le formulaire et tous les documents requis au plus tard 40 jours avant la fin de votre période d'études 2015-2016.

Vous avez des questions?

Si vous étudiez en Ontario :

Communiquez avec le bureau d'aide financière de votre école.

Si vous étudiez à l'extérieur de l'Ontario :

Communiquez avec le ministère : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, C.P. 4500, 189 Red River Road, 4^e étage, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Services téléphoniques de renseignements généraux : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HNE)

- Téléphone : 1 807 343-7260
- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1 877 OSAP-411 (1 877 672-7411)
- Appareil de télécommunication pour personnes sourdes (ATS) : 1 800 465-3958

Section A : Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant

Numéro d'assurance sociale :

Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), s'il y a lieu :

Nom de famille :

Prénom :

Adresse postale de l'étudiante ou de l'étudiant

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Appartement :

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Province ou état :

Ville, village ou bureau de poste :

Code postal :

Pays :

Indicatif régional et numéro de téléphone :

Renseignements sur l'école et le programme de l'étudiante ou de l'étudiant

Quel est le nom de l'école que vous fréquentez présentement pour votre période d'études en 2015-2016?

Numéro d'étudiant(e) de votre école :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Section B: Détails de la nouvelle situation

Voir les définitions ci-dessous avant de répondre à cette question :

Seul soutien de famille :

Vous êtes considéré(e) seul soutien de famille si :

- vous avez un ou des enfants à charge habitant avec vous à temps plein pendant votre période d'études et
- vous êtes célibataire, séparé(e), divorcé(e) ou veuf ou veuve.

Enfants à charge :

On considère comme enfant à charge un enfant qui :

- est âgé de moins de 16 ans et habite avec vous pendant au moins 50 % de votre période d'études; ou
- est âgé de 16 ans ou plus; et
 - fréquente l'école secondaire et suit au moins 60 % d'une charge de cours complète et habite avec vous pendant au moins 50 % de votre période d'études; ou
 - fréquente un établissement postsecondaire à temps plein et a terminé ses études secondaires depuis moins de quatre ans; ou
 - a un handicap permanent et est entièrement à votre charge.

Cochez LE PREMIER énoncé qui décrit votre nouvelle situation :

- 220 **Je suis maintenant parent seul soutien de famille.** *Passez à la rubrique 221 ci-dessous, à la rubrique 215 à la page suivante et remplissez la section D : Renseignements sur les enfants à la page 5.*

221 Quelle est votre situation de famille?

- Séparé(e)
 Divorcé(e)
 Veuf ou veuve
 Jamais marié(e)

Documentation requise :

Séparé(e) :

Vous devez fournir une photocopie d'un des documents suivants :

- une entente de séparation
- une ordonnance du tribunal
- un affidavit attestant de votre séparation (situation de famille)

La documentation doit indiquer la date de la séparation et décrire l'arrangement concernant la garde de l'enfant ou des enfants et confirmant que l'enfant ou les enfants habiteront avec vous à temps plein pendant la période d'études. La documentation doit indiquer la date de naissance de l'enfant ou des enfants.

Divorcé(e) :

Vous devez fournir une photocopie d'un des documents suivants :

- un jugement de divorce
- une ordonnance du tribunal
- un affidavit attestant de votre séparation (situation de famille)

La documentation doit indiquer la date de votre séparation et décrire l'entente concernant la garde de l'enfant ou des enfants, confirmant que l'enfant ou les enfants habiteront avec vous à temps plein pendant votre période d'études et la date de naissance de l'enfant ou des enfants.

Veuve ou veuf :

Vous devez fournir une copie des documents suivants :

- une copie du certificat de décès de votre conjointe ou conjoint indiquant la date de son décès. S'il vous est impossible de fournir ce document, adressez-vous à votre bureau d'aide financière.
- un affidavit confirmant que votre ou vos enfants habiteront avec vous à temps plein pendant votre période d'études, et la date de naissance de votre ou vos enfants.

Jamais marié(e) :

Vous devez fournir un affidavit confirmant que votre ou vos enfants habiteront avec vous à temps plein pendant votre période d'études, et la date de naissance de votre ou vos enfants.

Détails sur les enfants

Pour chacun des enfants à charge (âgés de 11 ans ou moins, ou âgés de 12 ans ou plus ayant un handicap), fournissez les détails demandés ci-dessous. Si vous avez plus de trois enfants à charge selon les catégories ci-dessus, veuillez utiliser une feuille supplémentaire et fournir les renseignements nécessaires.

Premier enfant à charge

730 Prénom :

731 Nom de famille :

732 Date de naissance :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

733 Pour cet enfant, indiquez combien vous prévoyez verser en frais de garde à partir de la date de changement de votre situation jusqu'à la fin de votre période d'études de 2015-2016.

Deuxième enfant à charge

735 Prénom :

736 Nom de famille :

737 Date de naissance :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

738 Pour cet enfant, indiquez combien vous prévoyez verser en frais de garde à partir de la date de changement de votre situation jusqu'à la fin de votre période d'études de 2015-2016.

Troisième enfant à charge

740 Prénom :

741 Nom de famille :

742 Date de naissance :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Jour	Mois	Année

743 Pour cet enfant, indiquez combien vous prévoyez verser en frais de garde à partir de la date de changement de votre situation jusqu'à la fin de votre période d'études de 2015-2016.

